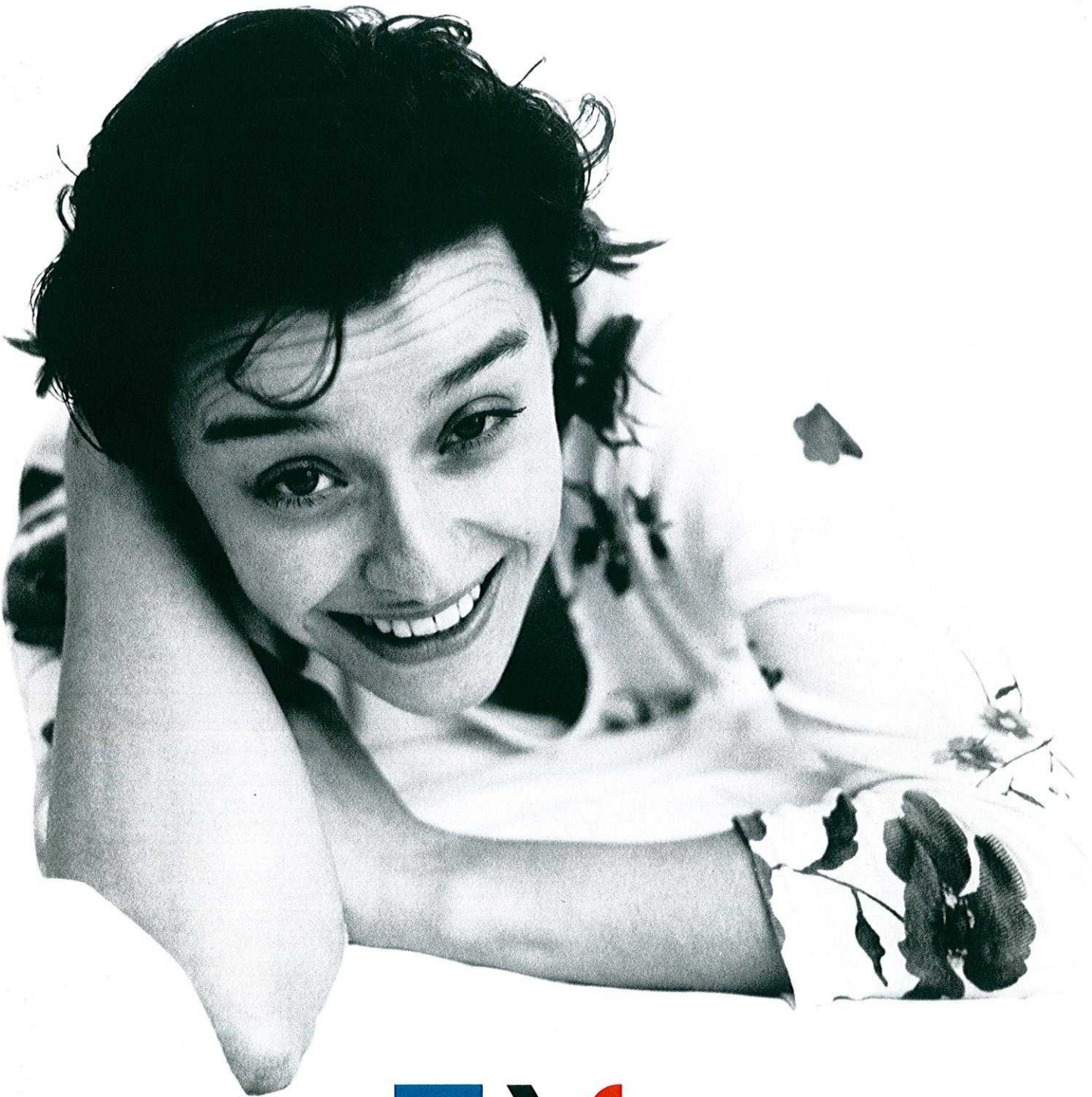


96 *saison* 97



THÉÂTRE NATIONAL DE STRASBOURG



Du 3 au 14 décembre  
1996 à 20h00  
Relâche le dimanche  
et le lundi  
Wacken  
Hall 3

# Brancusi contre États-Unis,

un procès historique (1928)  
Éric Vigner

Adaptation et  
mise en scène :  
Éric Vigner

Avec :  
Pierre Baux,  
Odile Bougeard,  
Philippe Cotten,  
Donatien Guillot,  
Arthur Nauzyciel,  
Vincent Ozanon,  
Laurent Poitrenaux,  
Myrto Procopiou,  
Alice Varenne

Scénographie :  
Claude Chestier

Costumes :  
Claude Chestier,  
Pascale Robin

Lumière :  
Martial Barrault

Son :  
Xavier Jacquot

Assistante à la mise en scène :  
Sophie Hossenlopp.

■ *"Ayant appris que les douanes du port de New-York veulent imposer une substantielle taxe sur l'une des sculptures de Brancusi, sous prétexte qu'il ne s'agit pas d'une oeuvre d'art, j'ai décidé de me rendre accompagné de Marcel Duchamp, agent de Constantin Brancusi, au Service des Douanes pour tirer la chose au clair"...*

A partir de cette anecdote relatée par le rédacteur de la revue Art News, va s'ouvrir à New-York en 1927 un formidable procès qui mobilisera un grand nombre de personnalités du monde de l'art. L'objet du litige : une pièce de métal jaune intitulée par Brancusi *Oiseau dans l'espace* à laquelle les douanes américaines ont refusé l'exonération de la taxe normalement accordée aux oeuvres d'art. A la barre, artistes, avocats, critiques, historiens, collectionneurs et marchands défilent pour défendre l'oeuvre d'un artiste qui orienta de façon novatrice et décisive le développement de la sculpture au XX<sup>e</sup> siècle. Plus encore que l'affirmation de l'oeuvre d'un homme, c'est le procès de l'art moderne tout entier qui se joue. Au cours de débats hauts en couleurs, des questions essentielles touchant à la notion d'oeuvre d'art sont posées : qu'est-ce qu'une oeuvre d'art ? Qu'est-ce qu'un artiste ? A quoi le reconnaît-on ? Qui est juge en la matière ? Qu'est-ce qui est beau ?

Metteur en scène considéré comme un des plus novateurs de la jeune génération après des spectacles comme *La Pluie d'été* de Marguerite Duras, *Reviens à toi (encore)* de Gregory Motton ou *Illusion Comique* de Corneille au Centre Dramatique de Bretagne à Lorient dont il est le directeur, Éric Vigner a adapté pour la scène les minutes du procès Brancusi. Le spectacle, ou plutôt la performance, a été créée lors du Festival d'Avignon 96. Une matière vivante et énergique sous forme de querelle des anciens et des modernes autour de cet étrange objet de fascination : l'art.

Production : Centre Dramatique de Bretagne - Théâtre de Lorient,  
Compagnie Suzanne M-Éric Vigner, La Manufacture des Œillets - Ivry-sur-Seine.  
Avec le concours de l'Adami.